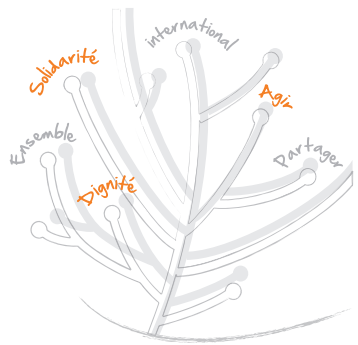




ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. La diversité fait partie de son identité : il regroupe ainsi des associations locales, nationales, de toutes tailles, mais aussi des syndicats et des collectivités territoriales.

Ses activités se concrétisent essentiellement par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique ainsi qu'en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds mobilisés auprès de bailleurs publics et privés, notamment l'Agence française de développement et la Fondation de France.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus vastes et une réflexion plus globale. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits.

L'équipe salariée anime des espaces collectifs avec ses organisations membres et partenaires. Ces réseaux s'impliquent par exemple sur des entrées thématiques comme le réseau **ALIMENTERRE** qui mobilise une diversité d'associations en France pour sensibiliser des publics jeunes et adultes au droit à l'alimentation. Elle organise ainsi régulièrement des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées.

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

17 rue de Châteaudun - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso
 cfsi.bsky.social

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports annuel (moral et d'activité) et financier 2024 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.

NOS MISSIONS

Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

PRIORITÉ AU CONSOMMER LOCAL

En Afrique de l'Ouest, les agriculteurs et les agricultrices contribuent à la sécurité alimentaire de leurs pays. 90 % des calories consommées sont produites dans cette région. Ce secteur qui emploie, au moins en partie, les deux tiers de la population est très dynamique. Toutefois, de multiples menaces planent : les dérèglements climatiques se traduisent de plus en plus par des sécheresses ou des inondations, la crise sécuritaire touche particulièrement les populations rurales du Sahel, et le soutien des Etats passe, quand il existe, généralement par l'importation d'intrants à prix très fluctuants comme en 2022 avec la crise russo-ukrainienne. Pour répondre à ces enjeux, le CFSI anime le programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest ». En 2024, il a accordé son soutien à 15 nouveaux projets (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal, Togo). Ils portent sur la valorisation et la mise en marché de divers produits locaux sains et nutritifs (lait, fruits et légumes, céréales, légumineuses, protéagineux, tubercules), la sensibilisation au consommer local, l'alimentation scolaire, la certification de produits de qualité. Des petites entreprises ont également été accompagnées sur leur démarche qualité et dans leur gestion quotidienne.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour permettre à chacun et chacune d'avoir accès une alimentation saine, protéger durablement l'environnement par des pratiques vertueuses, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films **ALIMENTERRE** (2 500 projections, 100 000 spectateurs en 2024), du 15 octobre au 30 novembre, permet de sensibiliser massivement et mettre en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 3 900 organisations locales se mobilisent dans 16 pays pour informer et sensibiliser un public adulte et scolaire. Le CFSI participe également, avec d'autres organisations de solidarité internationale, paysannes, de protection de l'environnement et de consommateurs citoyens au Collectif Nourrir, qui vise à la refonte de notre système agricole et alimentaire aux niveaux français et européen.

FILIERE LAIT : UNE MOBILISATION EN FRANCE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis plusieurs années, le CFSI relaie en France une campagne réalisée par des associations de producteurs et productrices de lait en Afrique de l'Ouest. Pour développer une filière laitière locale, elles demandent des investissements responsables privilégiant l'achat de lait local et l'introduction de taxes sur les importations de poudre lactée élaborée avec des matières grasses végétales comme l'huile de palme.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent un programme dédié à la lutte contre les inégalités, à la défense des droits humains et plus récemment à la territorialisation des ODD. En 2024, le CFSI a assuré le suivi des 10 initiatives financées en 2023 et portées par des associations locales, des syndicats et des collectivités en Afrique, Asie, Europe, Proche-Orient, Amérique Latine et Caraïbes, en lien avec 8 régions françaises. En 2024, ce programme a également soutenu 9 démarches d'animation au sein de territoires en France, visant à la mise en débat des démarches de coopération menées par les membres.



© Damien Godayol

L'ESSENTIEL 2024

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 26 organisations de solidarité internationale.

Plus de 110 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 3 900 organisations locales pour promouvoir le droit à l'alimentation.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2024 nous a bousculé à plusieurs titres et ce merveilleux concept de « Solidarité internationale » est mis à mal, pas uniquement aux États-Unis ou en France mais en Europe et dans le monde entier.

Pourtant, et malgré ces vents mauvais, les acteurs de la société civile, le monde associatif, restent debout, intègres, constructifs et solidaires pour tenir le cap d'un monde apaisé où l'inter-connaissance et la construction collective de solutions sont porteuses d'avenir.

L'ensemble de nos programmes en sont des exemples concrets, que ce soit sur la question centrale de la sensibilisation avec notre programme **ALIMENTERRE**, la co-construction d'expérimentations avec notre programme Coopérer autrement en acteur de changement (CAAC) et l'accompagnement, depuis de nombreuses années, de solutions qui aujourd'hui sont en capacité de changer d'échelle sur les questions d'alimentation saine et durable en Afrique de l'Ouest, grâce à notre Programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao).

Edgar Morin, grand ami de l'ancien Président du CFSI Stéphane Hessel, s'exprimait ainsi le 8 juillet 2021 lors du « Grand entretien » à France Info : « Je pense que nous avons besoin, toujours, de nous mobiliser pour une chose commune, pour une communauté. On ne peut pas se réaliser en étant enfermé dans son propre égoïsme, dans sa propre carrière. On doit aussi participer à l'humanité ».

Chers donateurs, vous participez à cette humanité en soutenant nos actions. Nous vous en remercions vivement, car cela nous renforce dans notre volonté d'agir et faire face aux vents contraires !



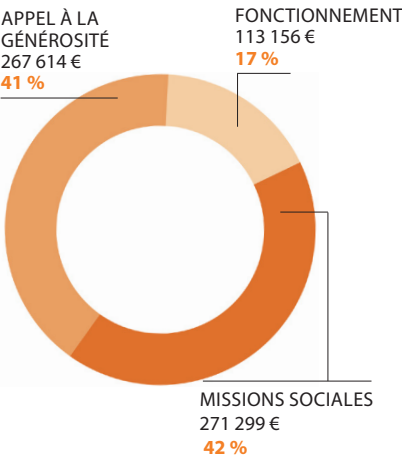
Françoise Bernon
Présidente du CFSI

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2024

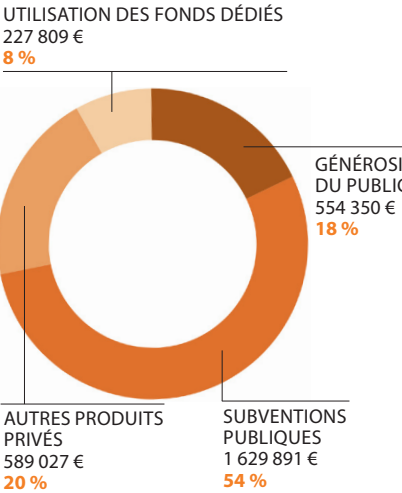
Le CFSI a établi le CROD (compte de résultat par origine et destination) conformément au nouveau règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation. La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le compte d'emploi des ressources (CER).

Utilisation des ressources de la générosité



Les produits



Les ressources collectées durant l'exercice (92 %) proviennent :

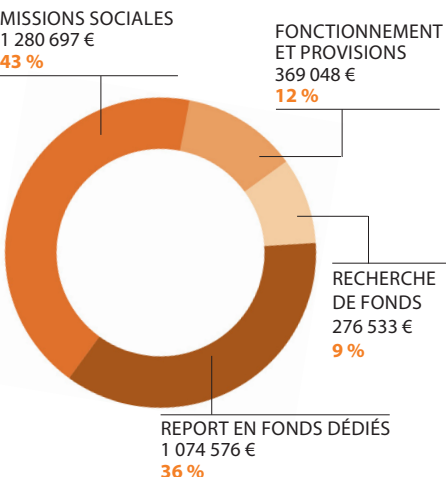
- | des fonds privés (41 %) qui comprennent :
 - les ressources issues de la générosité du public (20 % des ressources de l'exercice) qui comprennent une donation et des dons des particuliers ;
 - des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
 - des autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
Dons et mécénat	554 350	554 350
Produits non liés à la générosité du public	589 027	
Subventions et autres concours publics	1 629 891	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	227 809	97 720
TOTAL DES PRODUITS	3 001 077	652 070
Charges par destination		
Missions sociales	1 280 697	271 299
Frais de recherche de fonds	276 533	267 614
Frais de fonctionnement	352 788	113 156
Dotations aux provisions	10 088	0
Impôts	6 172	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 074 576	0
TOTAL DES CHARGES	3 000 854	652 070
Excédent	223	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	7 229	15
TOTAL DES PRODUITS	7 229	15
Contributions volontaires aux missions sociales et à l'étranger	7 229	15
TOTAL DES CHARGES	7 229	15

| des fonds publics (59 %) qui correspondent à la subvention de l'Agence française de développement diminuée du montant non consommé de la subvention de l'Union européenne. Elle cofinance les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI. Une part réduite de cette subvention finance le fonctionnement.

| Ces ressources sont complétées par la reprise des fonds collectés (fonds publics et fonds privés) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels (8 %).

Les charges



Les charges comprennent :

| les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre des deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, et coopérer autrement. Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, réalisées par le CFSI et ses partenaires (48 % des missions) et également en France (52 %) notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;

| la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| le fonctionnement, à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui correspondent aux engagements pris durant l'année 2024 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.

BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2023	31/12/2024
Actif immobilisé	50 825	43 952
Actif circulant	2 637 234	5 336 661
TOTAL ACTIF	2 688 059	5 580 613

PASSIF EN EUROS	31/12/2023	31/12/2024
Réserves	424 310	424 532
Fonds reportés et dédiés	687 577	1 534 344
Dettes dont produits constatés d'avance	1 576 172	3 621 736
TOTAL PASSIF	2 688 059	5 580 613

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 2,6 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui constaté au 31/12/2023 du fait de la diminution du volume de dépenses. Une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources présente l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. En 2024, le CFSI a utilisé 652 070 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (554 350 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (97 720 €).

271 299 € ont été imputés aux missions sociales. 267 614 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. 113 156 € ont été utilisés au financement de la structure, cette affectation exceptionnelle est due au rythme de nos projets et à l'exigence des contrôles concernant la gestion des fonds.

AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

En mai 2025, le Don en confiance a renouvelé l'agrément pour le CFSI pour trois ans. Le Don en confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations labellisées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers amis, chères donatrices, chers donateurs

En 2024, vous avez contribué, par vos dons, à la réalisation de plusieurs actions du CFSI. Grâce à votre générosité, le CFSI, qui compte désormais 26 organisations membres, est un acteur reconnu dans la solidarité internationale.

Vos dons ont permis au CFSI de poursuivre ses actions en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest, des droits humains, de la lutte contre les inégalités. Ils font vivre l'engagement citoyen en France et à l'international avec nos partenaires.

Le compte de résultat de l'association est à l'équilibre avec des charges maîtrisées. Le CFSI est attentif à cette saine gestion, nécessaire à la poursuite de ses actions et garante du bien fondé de vos contributions.

Le CFSI vous remercie pour votre engagement et votre soutien, gage de solidarité envers les personnes avec lesquelles ses équipes œuvrent et nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour continuer à faire vivre la solidarité ici et à l'international.



Marie-Noëlle Tavaud
Trésorière du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2024 ont été certifiés par Doucet Beth et associés représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.